

Discours de Mme Lezzi, Directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) tenu à Villarzel (VD) lors des festivités pour la fête nationale suisse (31.7.2018)

Seules les paroles prononcées font foi

Monsieur le Syndic de Villarzel
Monsieur le Syndic de Morges
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et généraux
Mesdames et Messieurs les habitants de la commune de Villarzel et d'ailleurs

Regarde!

C'est avec cet appel que nous toutes et tous ici en Suisse sommes invités, dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel 2018, à observer, à apprécier, à partager et à valoriser le patrimoine culturel qui est le nôtre.

Si on entend "patrimoine culturel", on pense très souvent à la notion de culture du bâti, ou alors aux vieilles pierres, qu'il s'agisse de châteaux, d'églises, de fermes ou de maisons de maître à valeur représentative. ProPatria par exemple fait à nouveau figurer des châteaux sur les timbres de cette année: celui d'Hagenwil, en Thurgovie, et celui de Romont.

Je suis passée devant ce dernier tout à l'heure, sans m'arrêter. Et ce sans regret, je l'avoue. Au contraire. Car, comme l'exprime l'"Association Année du patrimoine culturel 2018" avec d'autres mots:

"Notre patrimoine culturel a de multiples facettes. Il fait partie intégrante de notre environnement, nous raconte des histoires, nous confère une identité et se renouvelle sans cesse."

Je tiens à vous remercier de votre invitation à participer à la fête nationale suisse de votre commune, dont j'ai découvert différentes facettes il y a quelques heures, sous la conduite experte de votre Syndic. En particulier, j'ai pu observer, écouter et poser des questions lors de notre promenade à travers le village de Villarzel et les autres localités de votre commune.

Et je dois dire que ces villages me font une très belle impression. Des villages-rues avec d'anciennes fermes homogènes, une tour et une église connue, un ancien collège et des cafés.

Et c'est réjouissant que les habitants s'y sentent bien.

Mais ce qui m'a intéressé presque encore plus dans votre commune, en tant que première aménagiste du pays, ce sont des « trucs » un peu différents :

- Premièrement le "Deal avec Morges".
- Et ensuite votre devise secrète: «Trouver sa propre voie, puis s'y engager résolument».

Pour moi, et c'est dans ce sens que je vais m'exprimer, le mot «deal» est à comprendre positivement. Quant à la devise de la commune, je dois concéder qu'elle est tellement secrète que même la Municipalité ne la connaît pas, bien qu'elle l'ait déjà mise en pratique.

C'est le 25 avril 2017 que la commune de Villarzel a passé un deal avec celle de Morges.

En effet, pour que Morges puisse développer son nouveau quartier Prairie Nord – Eglantine, il fallait au préalable créer une zone à bâtir. Et comme on était dans les dispositions transitoires de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire LAT révisée, chaque surface mise zone à bâtir nécessitait un retour en zone agricole, ailleurs, d'une surface de taille identique. Mais où peut-on trouver pareille surface, se sont demandé la commune de Morges et les promoteurs du projet?

De son côté, Villarzel savait que la surface de ses zones à bâtir non construites était trop grande. La commune était consciente qu'elle devrait rendre à la zone agricole des surfaces conséquentes de zone à bâtir lors de la révision à venir de son plan général d'affectation. Des surfaces qui appartiennent à des voisins, des amis, voire des parents, comme l'a un jour présenté le Syndic, M. Blaser.

Vraiment pas facile à envisager, ni à réaliser d'ailleurs, que ce soit du point de vue émotionnel, organisationnel, politique ou financier. Et ce d'autant que la jurisprudence, claire dans de tels cas, ne donne que peu de chances à une éventuelle indemnisation des propriétaires !

Du coup, le deal conclu entre Villarzel et Morges sur le transfert de droits à bâtir d'une commune à l'autre a permis aux deux d'y gagner, une vraie situation de win-win : Villarzel a pu utiliser une partie de l'argent reçu pour indemniser les dézonages; quant à Morges, elle va pouvoir développer un quartier durable dans un secteur central et bien desservi de son territoire.

Un tel deal, une telle collaboration entre communes et développeurs de projet, c'est pour ainsi dire du jamais vu en Suisse. Je n'ai moi-même pas connaissance d'exemples comparables. On peut donc dire que vous avez été des pionniers en la matière.

Et ce qui me plaît particulièrement, c'est que vous soyez allés au bout de la démarche. Par le vote du 3 mars 2013 en faveur de la révision de la LAT, le peuple suisse a voté pour une utilisation durable de notre sol et contre la poursuite du mitage de notre territoire.

Combien de fois ai-je entendu les gens se plaindre et regretter le temps d'avant la révision de la loi sur l'aménagement du territoire ? On hésite, on temporise, et au final on n'ose pas se jeter à l'eau et s'adapter aux changements.

Ici, dans le canton de Vaud, on a au contraire rapidement fait preuve de créativité pour mettre en œuvre la LAT révisée et concrétiser la volonté clairement exprimée en votation par la population suisse. Je suis convaincue que cette décision est juste, mais aussi qu'elle est bonne.

Si j'ai bien compris, une autre part de l'argent du deal avec Morges va permettre à la commune d'améliorer ses bâtiments et infrastructures publiques, et un jour - peut-être aussi - ses espaces extérieurs et ses espaces publics.

Ce qui rend le village de Villarzel particulier à mes yeux, ce n'est pas seulement le patrimoine bâti, à savoir les maisons prises individuellement, mais tout autant comment les bâtiments sont disposés et comment ils constituent un ensemble. Parfois ils se touchent, et parfois pas. Ce qui « tient » le tout ensemble, ce sont les routes et les allées, les placettes et les cours, les arbres et les jardins ou alors, du côté extérieur au village, les prés et les champs.

D'où l'importance de ces espaces interstitiels. Ils permettent aux gens de se sentir bien et de s'identifier au lieu qu'ils habitent. Pour moi, cet aménagement traditionnel mérite d'être perpétué, il a même de l'avenir. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille plus rien changer. Mais je souhaite souligner combien est important ce qui permet le lien et le vivre ensemble.

En tant qu'habitante de ce pays, en tant que citoyenne helvétique, je me réjouis chaque fois que les gens et les autorités parviennent à trouver des solutions intelligentes qui fonctionnent vraiment, solutions qui soient à la fois légales, dans un esprit pratique et humain, mais pas forcément toujours uniformes.

Les espaces métropolitains, urbains, ruraux, touristiques et alpins de notre pays ont des atouts et des fonctions différentes. Ensemble, ils forment la Suisse. Et à l'avenir également, ils fonctionneront de manière complémentaire. Du point de vue de l'aménagement du territoire, nous souhaitons renforcer cette diversité, parce qu'à l'avenir également, c'est une Suisse faite de centres et de localités divers qui offrira une base solide pour la prospérité économique de notre pays.

Celui qui veut organiser l'espace un tant soit peu doit voir plus loin que la clôture de son jardin. De même que le monde n'a pas de seconde planète en réserve, il n'y a pas de seconde Suisse.

En Suisse, il existe une claire répartition des compétences. Il ne s'agit pas de tout chambouler. Ainsi, l'Etat ne devrait pas porter atteinte à la propriété privée. Mais

- lorsque travaux publics et monde scolaire ne se parlent plus, ou que la promotion touristique ne se coordonne pas avec l'agriculture, on n'y arrive pas
- de même, planifier l'urbanisation à la seule échelle communale ne nous conduit nulle part.

Puisqu'il s'agit de notre sol, de notre patrie, nous avons besoin d'une politique d'aménagement de l'espace qui soit stratégique, globale et dans laquelle toutes et tous se reconnaissent.

- La Suisse demeure attractive, si nous sommes capables de considérer notre pays comme un tout
- La Suisse en tant que communauté est d'autant plus forte que chacun prend soin du sol et que celui-ci ne devient pas objet de spéculation
- La Suisse offre une qualité de vie élevée si nos planifications dépassent les frontières communales, cantonales et – avant tout – mentales.

Je tiens à vous remercier, M. le Syndic, Mesdames et Messieurs les habitants de Villarzel, pour avoir regardé au-delà de la clôture du jardin.

Je me permettrai de reprendre votre exemple convaincant, que je pourrai largement faire connaître ailleurs en Suisse.

Je pourrai dire: Regardez Villarzel ; suivez son exemple ; franchissez les frontières et coopérez. Avec la même audace, la même créativité et la même énergie.

C'est ainsi que chacun de nous pourra apporter sa contribution au patrimoine culturel de la Suisse, tant actuel que futur.